L'apprentissage boosté par l'enseignement supérieur

Étienne Gless | Publié le 05.09.2017 à 16H00

Tweeter Partager 6 Partager 5 1

Selon les chiffres de la Dares, les contrats d'apprentissage sont moins souvent rompus lorsque les jeunes sont inscrits dans l'enseignement supérieur. // © Gilles Rolle/REA

Selon l'étude du ministère du Travail parue lundi 4 septembre, les embauches d'apprentis étaient en hausse en 2016. Mais cette tendance générale cache des disparités entre diplômes : alors que les contrats signés dans l'enseignement supérieur augmentent, les autres baissent.

L'apprentissage va mieux... en apparence ! En 2016, 288.700 nouveaux contrats d'apprentissage ont été signés, **soit une hausse de 1,9 % par rapport à 2015**, selon la dernière étude de la Dares publiée le 4 septembre 2017 et intitulée "L'apprentissage en 2016".

Cet essor global s'explique avant tout **par la croissance du nombre d'apprentis préparant un diplôme de l'enseignement supérieur** : le recrutement des jeunes inscrits dans des formations menant à un bac+2 et plus, qui représentent plus du tiers (35,4 %) de la cuvée 2016, a ainsi augmenté de 5,3 % sur un an. En revanche, les effectifs des élèves préparant des diplômes de niveau V (CAP,BEP) ou IV (bac pro, BP) ont diminué (–1,3 % et –1,1 %).

LIRE AUSSI

• **Bac 2017 : quand l'apprentissage devient un sujet du bac pro**
20.06.2017

Si les jeunes préparant un CAP ou un bac professionnel représentent encore plus de 60 % des apprentis, **leur nombre décroît de manière régulière depuis 2008** : en neuf ans, la baisse est de 24 %. Selon la Dares, "4/5 de la baisse de ces entrées est **due à la baisse de l'emploi dans les métiers traditionnels de l'apprentissage**, du bâtiment, de l'industrie, de la coiffure et de l'esthétique, de l'hôtellerie et de la restauration".

Part des contrats d'apprentissage selon le niveau de formation préparé

	2015	*2016*
Effectifs d'apprentis	272.077	275.258
Niveaux I à III (bac+2 et plus)	33,80 %	35,30 %
Niveau IV (bac pro, BP)	21,40 %	20,80 %
Niveau V (CAP, BEP)	42,10 %	41,10 %
Mentions complémentaires (MC)	2,70 %	2,80 %

Source : Dares, chiffres du secteur privé

+19,4 % DE CONTRATS DANS LE SECTEUR PUBLIC

Du côté des secteurs d'activité, en 2016, les entrées en apprentissage ont fortement progressé dans l'industrie (+2,5 %) et les services (+1,2 %). Elles ne progressent pas dans la construction mais ne diminuent plus après des années de baisse. **La plus forte hausse est à chercher du côté du secteur public, où les entrées en apprentissage progressent de 19,4 %,** avec 13.394 nouveaux contrats, soit près de 2.200 apprentis de plus par rapport à 2015.

"Les embauches ont surtout augmenté dans les services de l'État, les EPLE (établissements publics locaux d'enseignement) et les établissements publics administratifs", relève la Dares. **Les collectivités territoriales restent les premières utilisatrices de l'apprentissage** dans le secteur public mais leur recrutement stagne (–0,2 %).

Mais public ou privé, le chiffre le plus inquiétant de l'étude est **le taux de rupture des nouveaux contrats, qui s'élève désormais à 28 %**. Parmi ceux qui rompent leur contrat, certains décident de poursuivre l'apprentissage avec un autre contrat. D'autres, une minorité, abandonnent définitivement. À noter toutefois que le taux de rupture des contrats est très différent selon le profil des jeunes. Ainsi, **plus l'apprenti est jeune, plus le taux de rupture est élevé** (38 % pour les moins de 18 ans contre 18 % pour les plus de 21 ans). De même, les contrats sont moins souvent rompus **lorsque les jeunes sont inscrits dans l'enseignement supérieur**.

Concertations courant septembre pour dynamiser l'apprentissage

"Seuls 7 % des jeunes de 16 à 25 ans en France sont en alternance, ce n'est pas assez." Muriel Pénicaud, ministre du Travail, ne cache pas son souhait de réformer une fois de plus l'apprentissage pour le revaloriser au niveau du secondaire.

Dès le mois de septembre, la ministre souhaite ouvrir des concertations avec **les régions**, les partenaires sociaux et les entreprises, sur les moyens de développer l'alternance et l'apprentissage. "Beaucoup a été tenté par le passé. Je voudrais qu'on avance de manière 'disruptive et innovante' sur le sujet", a confié la ministre à EducPros.

Cette dernière affirme en avoir discuté avec Jean-Michel Blanquer. "Nous sommes tous les deux d'accord : **la première priorité, c'est de promouvoir davantage l'orientation** vers l'apprentissage qui doit être mis sur le même plan que les autres filières", confie-t-elle.